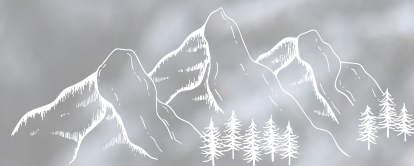


STAGE



1ère neige

Val Thorens



**Handi
Sport**

COMITÉ
DÉPARTEMENTAL
Savoie

DU 10 AU 12
DÉCEMBRE 2021

STAGE 1ÈRE NEIGE

Val Thorens

Du 10 au 12 décembre 2021



Week-end tout compris, du débutant au confirmé.
2 Jours de Ski Alpin, hébergement aux pieds des pistes

Modalités

Hébergement:

Pension complète au centre UCPA de Val Thorens (draps fournis, prévoir serviette de bain)

Programme:

Vendredi	Samedi	Dimanche
<u>17h00</u> départ de Chambéry	<u>9h</u> départ pour les pistes	<u>9h</u> restitution des chambres
<u>19h30</u> diner à l'UCPA	<u>12h</u> déjeuner à l'UCPA	<u>9h30</u> départ pour les pistes
<u>21h</u> installation dans les chambres	<u>14h</u> départ sur les pistes	<u>12h</u> déjeuner à l'UCPA
	<u>16h</u> retour des pistes	<u>14h</u> départ sur les pistes
	<u>19h30</u> diner à l'UCPA	<u>16h</u> retour des pistes
		<u>16h30</u> retour

Encadrement : Assuré par des accompagnateurs professionnels & bénévoles formés

Montant des participations :

Sportif licencié

Jeunes (-20 ans)

90€/pers avant le 3 nov.
140€/pers après le 3 nov.

Adulte

140€/pers avant le 3 nov.
170€/pers après le 3 nov.

Ce tarif comprend:
- Hébergement en pension complète
- Forfaits
- Prêts de matériel si nécessaire
- Accompagnateurs formés
- La bonne ambiance

Accompagnateur

- Encadrant ski

40€/pers

Ce tarif comprend:
- Hébergement en pension complète
- Forfaits
- Prêts de skis
- La bonne ambiance

Sportif non licencié

Licencié hors département

Famille / Extérieur

Dans la limite des places disponibles

190€/pers avant le 3 nov.
220€/pers après le 3 nov.

Ce tarif comprend:
- Hébergement en pension complète
- Forfaits
- La bonne ambiance

Dossier d'inscription

Nom Prénom	Mail	Téléphone	Licenciés FFH	Somme dûe
TOTAL				

Pour les non licenciés:

Adresse postale:

Date de naissance:

Remarque(s):

Je joins un **chèque d'arrhes de 50%** du séjour à l'ordre du comité handisport de savoie (ou CDH Savoie) pour ma participation au week-end

Seules les personnes ayant retournées le dossier complet + le versement obligatoire des arrhes seront retenues !

Des frais étant engagés par l'organisation, toute annulation après le vendredi 3 décembre entrainera la retenue des arrhes versés.



Inscription dans la limite des places disponibles